

Assemblée générale de l'AESS
Le 15 février 2017

0. Ouverture

Nancy Wallace propose l'ouverture de l'assemblée à 12:57.

Philippe Roberge appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

0.1 Animation

Nancy Wallace propose Benoit Allard à l'animation et Ximena Zottig au secrétariat.

Julien Lacouchie-Payen appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

0.2 Ordre du jour

Nancy Wallace propose l'ordre du jour suivant.

Philippe Roberge appuie.

- 0. Ouverture
 - 0.1 Animation
 - 0.2 Ordre du jour
 - 0.3 Adoption du dernier procès-verbal
- 1. Avis de motion (quorum insuffisant – voir note plus bas)
 - 1.1 Fond légal et de grève + Fond d'urgence
 - 1.2 Achat micro-ondes
 - 1.3 Poste de soutien professionnel
 - 1.4 Amélioration des locaux
- 2. CVE
 - 2.1 Aide psychologique
 - 2.2 Modification du courrier.uqam
- 3. Élections
- 4. Questions à l'exécutif
- 5. Varia
- 6. Fermeture

La proposition est adoptée à l'unanimité.

0.3 Adoption du dernier procès-verbal

Pas de proposition d'adoption du dernier procès-verbal.

1. Avis de motion

Note :

Comme les avis de motions traitent de questions budgétaire, le quorum doit être de 30 membres présents-es ou plus. Le nombre de personnes Les avis de motions suivant, qui étaient dûment déposés avant la convocation de la présente assemblée, n'ont conséquemment pas pu être traités :

Nancy Wallace propose de traiter de l'avis de motion portant sur Fond légal et de grève + Fond d'urgence :

Que 45 000\$ soit ajouté à la case Fond légal et de grève. Que le total de 50 000\$ soit investi dans un dépôt à terme rachetable.

Qu'une case de Fond d'urgence soit créé et qu'une somme de 20 000\$ soit mise dans cette case et également investi dans un dépôt à terme rachetable.

Rémi Lacasse propose de traiter de l'avis de motion portant sur l'achat micro-ondes :

Considérant la forte demande pour l'ajout de micro-ondes;

Considérant qu'il nous faudrait entre deux et quatre micro-ondes neuf au montant approximatif de 160\$ chacun;

Considérant qu'il est possible que nous devons faire ajouter des lignes électriques de 15 ampères pouvant coûter au maximum 925\$ par ligne;

Qu'une case budgétaire soit créée pour les fours micro-ondes d'un montant de 2 500\$.

Rémi Lacasse propose de traiter de l'avis de motion portant sur un poste de soutien professionnel :

Considérant la nécessité de nettoyer les fours micro-ondes au moins une fois par semaine;

Considérant l'intérêt d'avoir des plantes sur le campus et la nécessité de les entretenir;

Considérant que l'UQAM nous autoriserait à ajouter des micro-ondes au PK si, et seulement si, nous garantissons leur entretien;

Qu'un poste de soutien professionnel de 3 heures par semaine soit créé pour assurer que tous les fours à micro-ondes soient nettoyés au moins une fois par semaine et que toutes les plantes soient entretenues.

Rémi Lacasse propose de traiter de l'avis de motion portant sur Amélioration des locaux :

Considérant l'état vétuste des locaux de l'AESS;

Considérant l'importance d'avoir un espace de travail ergonomique, sain et convivial;

Considérant la nécessité d'avoir du matériel en bon état;

Considérant que le bureau et le local de réunion de l'AESS ont besoin d'être améliorés;

Que l'on augmente de 8 500\$ la case budgétaire « Matériel de bureau ».

2. CVE

Éliane Duchesne propose de faire une présentation de 5 minutes portant sur l'ajout de l'offre d'aide psychologique suivie d'une période de questions de 5 minutes.

Florence Maas appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Nancy Wallace propose une période de plénière portant sur l'ajout de l'offre d'aide psychologique de 10 minutes.

Julien Lacouchie-Payen appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Nadia Lafrenière propose de prolonger la plénière de 5 minutes.

Fanny Desjardins appuie.

2.1 Aide psychologique

Éliane Duchesne propose que l'AESS se positionne en faveur du scénario #1, qui se lit comme suit :
« Maintien des trois séances non tarifées; tarification à partir de la 4^e consultation; Tarif de 40\$;
Cotisation complémentaire 0,30\$ / crédit »
Nancy Wallace appuie.

Remi Lacasse propose un amendement :

Que si le CVE est ouvert à une autre proposition, que les 3 premières séances soient gratuites avec une augmentation des cotisations de 0.15\$/ crédit, sinon que l'AESS se positionne pour le scénario #1
Éliane Duchesne appuie.

La proposition d'amendement est battue à majorité.
La proposition principale est adoptée à l'unanimité.

2.2 Modification du courrier.uqam

Nancy propose une présentation de 5 minutes par Remi et Nancy portant sur la modification du courrier.uqam proposé par l'UQAM suivie d'une plénière de 10 minutes
Julien appuie

Nancy propose

Considérant l'absence d'appel d'offres;

Considérant les positions de logiciel libre de l'AESS;

Considérant les problèmes liés au transfert de plate-forme vues dans d'autres universités;

Que l'AESS se positionne contre les 3 scénarios pour le remplacement du courriel UQAM.

Que l'AESS invite l'UQAM à rechercher des alternatives en faveur du logiciel libre.

Héloïse Piché-Couturier appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Nadia Lafrenière propose la levée de la réunion.

Fanny Desjardins appuie.

L'assemblée est levée.
